

Zeitschrift:	Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der SGUF = Archéologie suisse : bulletin de la SSPA = Archeologia svizzera : bollettino della SSPA
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
Band:	13 (1990)
Heft:	4
Artikel:	La villa gallo-romaine de Vallon FR : une seconde mosaïque figurée et un laraire
Autor:	Gardiol, Jean-Blaise / Rebetez, Serge / Saby, Frédéric
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-11655

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La villa gallo-romaine de Vallon FR Une seconde mosaïque figurée et un laraire

Jean-Blaise Gardiol, Serge Rebetez, Frédéric Saby

Située à quelque 6 km d'Avenches (Aventicum) à vol d'oiseau (fig. 1), la villa gallo-romaine de Vallon¹ est découverte fortuitement en 1970 à la faveur d'une tranchée d'édilité où des fragments de tegulae sont observés. Suite à la réalisation d'un plan de quartier, les travaux subséquents sont surveillés et des sondages, menés dès lors par le Service archéologique cantonal, en 1981 et surtout en 1982², mettent en évidence la présence de murs maçonnés et de sols de mortier sous une épaisse couche de limons colluviaux. Le projet de construction d'une villa familiale nécessite, en 1985, la première fouille d'envergure sur ce site³. Outre le dégagement de l'angle d'un vaste édifice en forme de L, elle voit la découverte d'une très grande mosaïque figurée polychrome, en excellent état de conservation⁴. Déclarée d'importance nationale, elle permet l'annulation des projets de construction et conduit à l'élaboration d'un programme de recherches de cinq ans. En 1987⁵ et 1988⁶ se succèdent de fructueuses campagnes de fouilles, qui permettent de préciser le plan de l'édifice. Ouverte au milieu de l'aile est de la villa, entre les zones explorées en 1985 et 1988, la fouille de 1989⁷ permet de dégager un nouveau corps de bâtiment, entrevu en 1982 et 1985, qui recèle une deuxième mosaïque figurée polychrome, plus petite que la première et dans un état de conservation exceptionnel. La pièce abritant cette mosaïque a été détruite par un incendie survenu pendant l'occupation de la villa, et un nombre considérable d'objets y a été récolté, ainsi que dans le portique adjacent. Parmi ces objets, un groupe de statuettes faisant partie d'un laraire est mis au jour. Des sondages complémentaires permettent également de préciser les dimensions de la grande mosaïque, découverte en 1985, ainsi que de lui découvrir une abside, au diamètre extérieur de 6 m, ce qui porte la surface de cette mosaïque à quelque 97 m².

La situation topographique

Alors que le flanc sud-est de la plaine broyarde, jalonné de sites gallo-romains,

était longé par la route principale Aventicum-Viviscus, des prospections, souvent anciennes, ont également révélé la présence de nombreux sites, sans doute ruraux, le long de son flanc nord-ouest⁹. Celui de Vallon est actuellement le mieux connu, les autres se résumant souvent à des concentrations de tegulae et de céramique visibles en surface. La villa de Vallon a été construite en bordure de cette plaine alluviale, au débouché d'un petit affluent de la Glâne, lui-même dominé par l'éperon molassique de Carignan, dont l'occupation remonte au haut moyen âge.

Dû en particulier aux importants dépôts limoneux post-romains, tant alluviaux que colluviaux, l'état de conservation du site est relativement bon. Si des zones sont parfois très érodées, certains murs sont néanmoins conservés sur une hauteur de près de 60 cm au-dessus des sols. Par endroits, le décapage fin du sommet de la couche de destruction a même permis de mettre en évidence des élévations légères effondrées (murs à colombages).

La fouille de 1989

La partie actuellement connue de cette villa se compose de trois corps de bâtiments distincts, disposés en forme de L et reliés par un corridor-portique (fig. 2), qui dessert une quarantaine de locaux, dont cinq chauffés par hypocauste. Dans l'état actuel des recherches, il est très difficile d'attribuer une fonction à ces locaux, et le petit nombre de seuils dégagés ne contribue pas à résoudre le problème des circulations internes. A l'exception de la zone explorée en 1989, la plupart des murs sont des solins soigneusement maçonnés, larges de 38 à 55 cm, ayant servi de base à des élévations en colombages. Les sols reconnus sont constitués de planchers, de mortier de chaux ou de mosaïques. Une partie des murs du portique, ainsi que ceux de nombreuses pièces, étaient ornés de peintures murales à décor géométrique ou floral¹⁰.

Le corps de bâtiment dégagé en 1989, profond de 15 m, est bordé à l'ouest par un corridor-portique large de 3,3 m (fig. 3). En ef-

fet, les murs principaux, larges de deux pieds, sont constitués de petits blocs de calcaire jaune, soigneusement appareillés et liés au mortier de chaux, et l'abondance de ces pierres dans les niveaux de destruction incite à penser que toute l'élévation de ces murs était analogue. De fortes traces d'incendie ont été observées dans certains locaux.

Ces locaux sont séparés du corps de bâtiment sud par une cour, à l'est de laquelle ont été mis au jour quelques traces de sablières basses, des foyers et quelques fosses. Les structures de cette zone, située à l'arrière du bâtiment, ont été partiellement aménagées avec des blocs de réemploi (fragment de colonne en grès, dalles de calcaire)¹¹.

Outre des restes de peintures murales *in situ*, le corridor-portique a livré une trentaine de petits trous de poteaux, interprétés comme les traces d'un échafaudage, les restes carbonisés d'un plancher, ainsi que plusieurs foyers datant de la fin de l'occupation romaine, utilisant parfois des éléments récupérés (carreaux de pierlettes, base de demi-colonne).

Ce corridor-portique distribue plusieurs pièces, dont aucun seuil n'a subsisté. Au nord de la fouille, trois d'entre elles sont séparées par deux murs particulièrement bien conservés, malgré leur procédé de construction: sur des fondations soigneusement maçonnées ont été élevés des murs à colombages, dont seul le remplissage de fragments de tuiles, liés à l'argile et disposés en arêtes de poisson, est conservé, sur une hauteur approximative de 50 cm. Le reste des murs, effondré d'un bloc, est visible au sol sur quelque 3,5 m, ce qui permet de restituer une élévation minimale de 4 m.

Au sud du même corps de bâtiment, deux pièces, d'une surface totale de 105 m², comportent des sols de mortier lissé, qui ont servi ultérieurement d'area pour un hypocauste. Leur *praefurnium* n'a pu être identifié, mais se situait peut-être au sud, dans la cour, où les niveaux de marche ont disparu. Quant à ceux des pièces chauffées, il ne sont conservés nulle part.

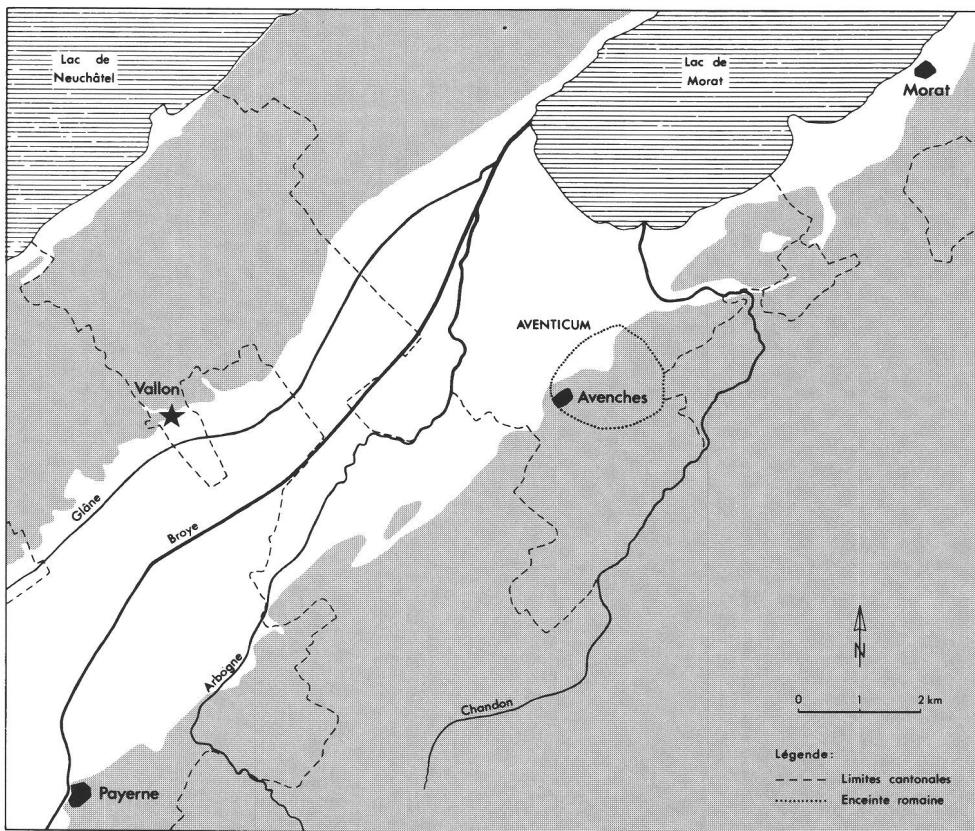


fig. 1

Le site de Vallon FR dans son contexte géographique actuel. En grisé: altitudes supérieures à 450 m.
Die topographische Lage von Vallon FR.
La posizione topografica di Vallon FR.

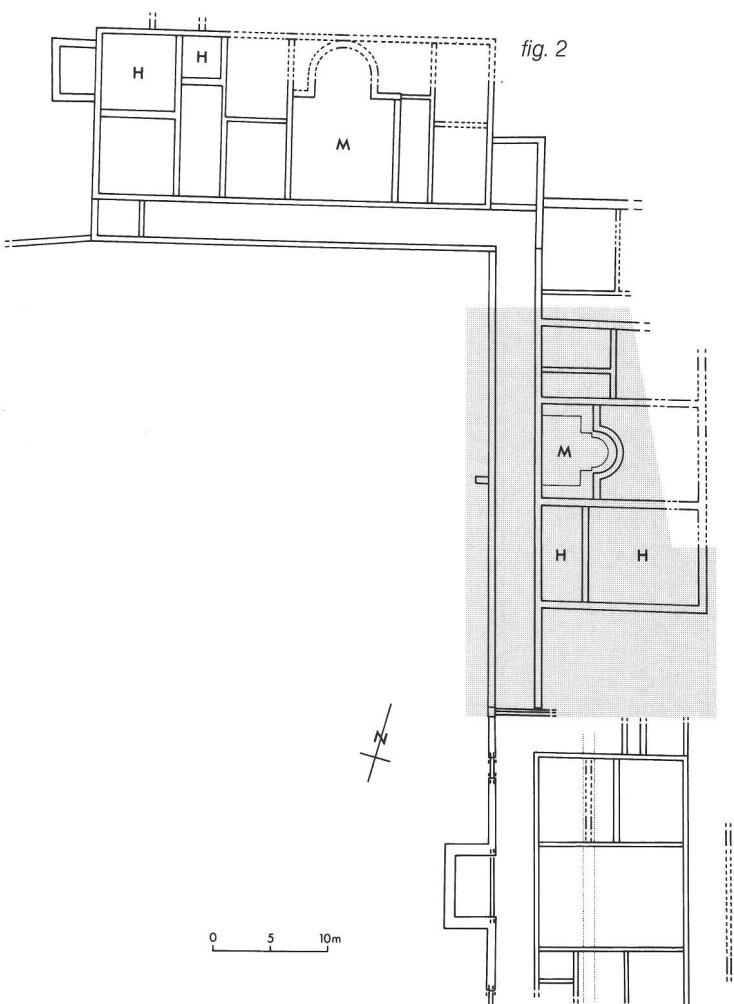
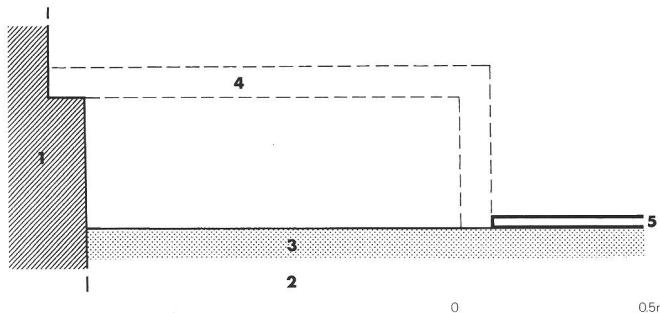


fig. 2

Plan de la villa de Vallon FR (état 1990). H: hypocaustes; M: mosaïques; en pointillé: tranchée de récupération d'un mur. En grisé: le détail du plan (fig. 3).
Plan der Villa von Vallon FR (Stand 1990).
Piano della villa di Vallon FR (situazione 1990).

fig. 3
Plan pierre-à-pierre de la zone fouillée en 1989 et coupe schématique du sol de la pièce à abside, à travers la banquette nord.
Steingerechter Plan der 1989 ausgegrabenen Partie und schematisches Profil des Saals mit Apsis und Mosaik.
Piano comprendente la muratura della parte scavata nel 1989 e profilo schematico della sala con l'abside ed il mosaico.

fig. 4
Plan de situation des objets principaux découverts dans la pièce à abside. Symboles noirs: objets en bronze; symboles blancs: objets en céramique.
Die Lage der wichtigsten im Saal auf dem Boden gefundenen Objekte. Schwarz: Bronze; weiß: Keramik.
La posizione degli oggetti più importanti rinvenuti sul pavimento della sala. In nero: bronzo; in bianco: ceramica.



- 1 Mur maçonneré
 2 Remblai
 3 Sol de mortier de chaux
 4 Banquette supposée
 5 Mosaïque et son lit de pose

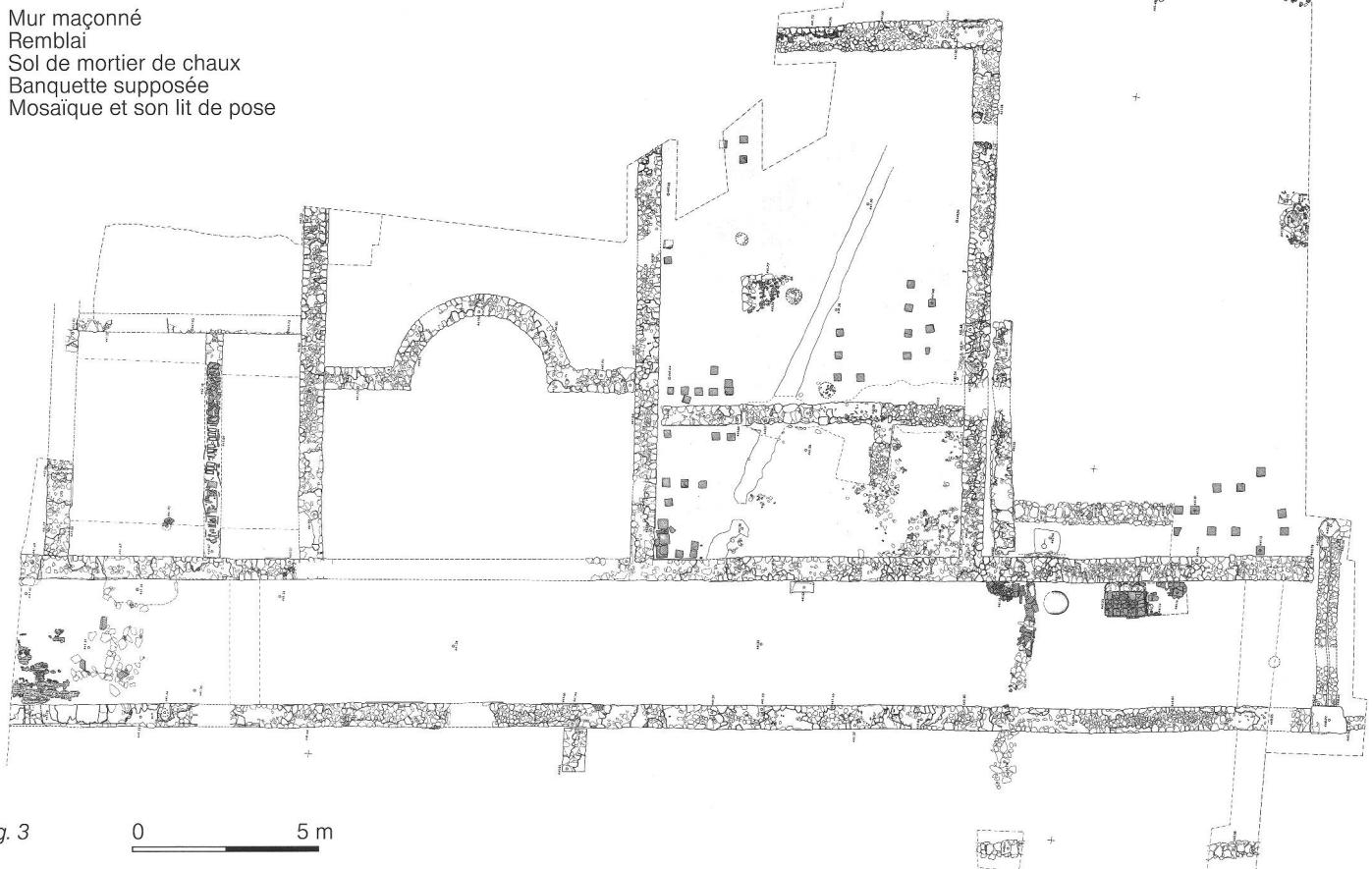


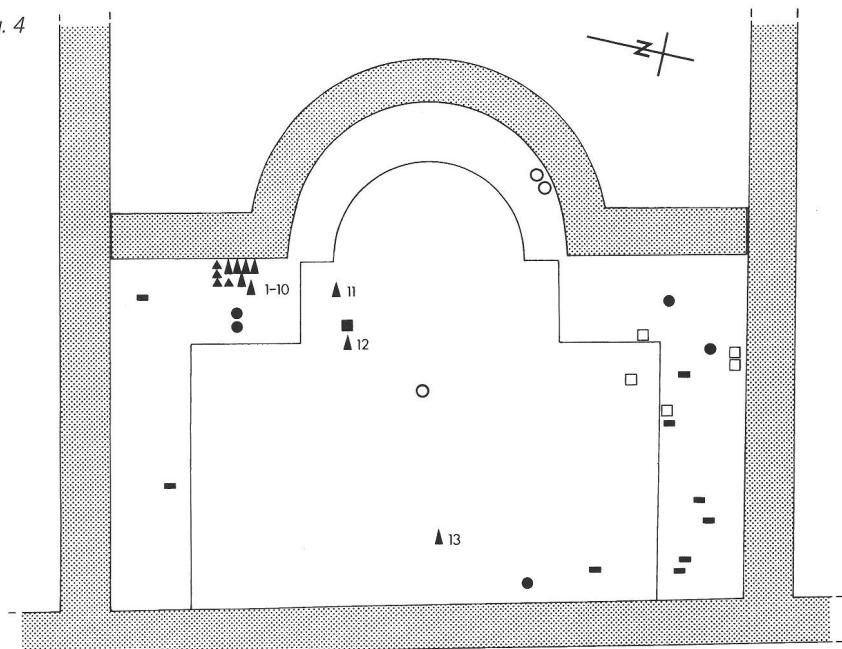
fig. 3

0 5 m

fig. 4

- Charnière
- ▲ Divinité
- ▲ Animal
- Cratère
- Monnaie
- Cruche
- Lampe

0 1 2m





La pièce à abside avec mosaïque

La pièce abritant la mosaïque comporte une abside semi-circulaire, ouverte dans un mur de construction différente des trois autres. En effet, bien qu'il soit constitué des mêmes petits blocs de calcaire jaune, ceux-ci sont liés à l'argile et non au mortier de chaux. Les murs sont conservés nettement plus haut que le niveau de la mosaïque, à l'exception du mur occidental. L'état de conservation moindre de la partie centrale de ce mur, ainsi que la destruction de la bordure de la mosaïque à cet endroit, laisse penser à la récupération d'un seuil dont la largeur reste inconnue. Il est néanmoins certain que le seul accès à cette pièce se faisait par le portique.

Vu l'état de conservation exceptionnel de la mosaïque, seul un sondage extrêmement limité a pu être effectué (30 x 10 cm). Sur un remblai limoneux mêlé de déchets de chantier, on a disposé un radier de petits galets qui a servi de fondation à un sol soigneusement lissé en mortier de chaux, très bien conservé, et qui recouvre toute la surface de la pièce (fig. 3). Son lissage ne semble pas présenter de traces d'usure, et la pose de la mosaïque est probablement intervenue durant la même phase de travaux.

Avant cette pose, on a fixé, le long des murs nord, est et sud, ainsi que dans l'abside, un ameublement en bois dont les traces carbonisées ont été mises en évidence. Il s'agit soit d'armoires murales, soit plus

probablement de banquettes¹². Enfin on pose la mosaïque, sur un lit de mortier au tuileau épais de 1 à 1,5 cm, et contre les banquettes de bois. Le violent incendie subi par la pièce a fait disparaître toute trace d'enduit et provoqué une intense rubéfaction du mur oriental, car les températures semblent avoir été particulièrement élevées dans l'abside.

La mosaïque était recouverte d'une épaisse couche d'incendie et de destruction, qui ne présentait aucun aménagement postérieur. Il s'agit donc d'un ensemble clos, où les très nombreux objets trouvés sont contemporains du point de vue de leur utilisation. Parmi eux, il convient de mentionner de la céramique, cinq monnaies et surtout une grande quantité d'objets de bronze, parfois à moitié fondus, voire sous forme de gouttelettes.

Le laraire et le mobilier métallique

La restauration de l'abondant mobilier métallique mis au jour dans la pièce à abside, ainsi que dans le portique adjacent, étant en cours, seuls quelques éléments, tous en bronze, sont présentés ici. Deux ensembles se détachent d'emblée et offrent un intérêt majeur pour l'interprétation des fonctions qu'a pu remplir cette pièce (fig. 4). Il s'agit tout d'abord d'une dizaine de charnières en bronze trouvées à l'emplacement des banquettes latérales, qui permettent de supposer que celles-ci pouvaient être ouvertes. Ensuite un groupe de

statuettes en bronze représentant des divinités et des petits animaux associés, faisant partie d'un laraire (fig. 6). Plusieurs socles,¹³ non attribués, complètent ce second ensemble.

Face à la pièce à abside, le corridor-portique a également livré de nombreux objets de bronze, parmi lesquels une applique figurant deux dauphins affrontés¹⁴ (fig. 5). Une lampe à huile anthropomorphe¹⁵ (fig. 10) provient très probablement de la pièce à abside; son pied¹⁶ a cependant été trouvé dans le portique.

La majeure partie du laraire, composé de neuf statuettes de divinités et de quatre petits animaux, a été trouvée au pied du mur situé à gauche de l'abside. L'incendie subi par la pièce a entraîné la destruction du meuble (autel, armoire?) qui supportait ou contenait cet ensemble, et la détérioration de certaines statuettes (déformations, fonte partielle). Seule l'une d'elles (Hercule), projetée plus loin que les autres lors de la chute du laraire, est en bon état de conservation.

Voici l'inventaire de ce laraire, en fonction du degré d'éloignement du point d'impact présumé. Les dix premiers éléments (six divinités et les quatre animaux) ont été trouvés au même endroit:

fig. 5
Applique figurant une paire de dauphins tenant un coquillage.
Ech. 1:1.
Bronzegriff mit Delphinen, die eine Muschel halten.
Ansa con delfini che sorreggono una conchiglia.

fig. 6
Ensemble des 13 statuettes faisant partie du laraire. En haut: Mercure, Apollon ?, Victoire ?, Harpocrate; en bas: Hercule, Mars, Isis, Diane, Apollon (ou Mercure?).
Die 13 Statuetten und Statuetten-teile, die zu einem Lararium gehörten.
Le 13 statuette e parti di statuette che facevano parte di un larario.



1. Diane

(No inv. VA-DO 89/249). La statuette est complète, à l'exception du pied droit cassé et du bras droit fondu. Coiffée d'un chignon, Diane porte une courte tunique, des bottes et un carquois dans le dos, pendu à l'épaule droite. Sa main gauche tenait probablement un arc; h. 11,2 cm). Une statuette analogue, provenant de Coire, a été datée de la première moitié du 1er siècle: I. Metzger, Merkur und Diana. Schriftenreihe des Rätischen Museums Chur 20(1977).

2. Victoire?

(No inv. VA-DO 89/253). L'effigie, dont les quatre extrémités sont cassées, est partiellement fondu et déformée. Il s'agit d'une figure féminine coiffée d'un chignon et dont l'ample vêtement se soulève derrière elle. La statuette était peut-être ailée, comme en témoignent les excroissances visibles dans le dos. Elle représente probablement une Victoire; h. 8 cm.

Cf. A. Kaufmann-Heinimann, Die römischen Bronzen der Schweiz 1, Augst und das Gebiet der Colonia Augusta Raurica (1977) no 76, h. 7,1 cm, et A. Leibundgut, Die römischen Bronzen der Schweiz 2, Avenches (1976) no 30, h. 12,5 cm.

3. Mars

(No inv. VA-DO 89/252). Les quatre extrémités de ce personnage barbu, casqué et cuirassé, au bras droit levé, sont cassées; h. 9,4 cm.

Cf. Augst: Kaufmann-Heinimann, no 15, h. 9,1 cm, et no 17, h. 8,9 cm, et Riehen BS: Kaufmann-Heinimann, no 16, h. 9,6 cm.

4. Apollon (ou Mercure?)

(No inv. VA-DO 89/253). Les quatre extré-

mités cassées, cette figure masculine nue et fortement déhanchée porte sa tunique sur l'épaule et l'avant-bras gauche; h. 9,3 cm.

Si la position du vêtement est très proche de certaines représentations de Mercure, il n'en possède cependant aucun attribut, en particulier le pétase. Sans être formel, nous pensons plutôt qu'il s'agit d'un Apollon: cf. A. Leibundgut, Die römischen Bronzen der Schweiz 3, Westschweiz, Bern und Wallis (1980) no 20, Essertines VD, h. 13 cm, et no 22, Choulex GE, h. 6,5 cm.

5. Apollon?

(No inv. VA-DO 89/251). Nettement moins bien conservée que la statuette précédente, puisqu'il lui manque la tête, les deux bras et le pied gauche, cette figure masculine a de plus subi une cassure partielle au niveau de l'abdomen, qui lui donne une cambrure exagérée. L'homme est nu, sans aucun attribut, ce qui rend sa détermination aléatoire; h. 8,2 cm.

Le déhanchement, analogue à celui de la statuette précédente et d'un Apollon trouvé à Avenches, nous incite à proposer, avec prudence, cette identification: cf. Leibundgut 2, no 4, h. 16,8 cm.

6. Mercure

(No inv. VA-DO 89/253). Très mal conservée, cette statuette sans membres est fortement détériorée par le feu. Si les traits du visage sont totalement estompés, le pétase fournit une identification immédiate. Mercure, nu, porte sur l'épaule une tunique qui lui couvre tout le côté gauche. Une main droite tenant une bourse doit sans doute lui être attribuée¹⁷; h. 8,1 cm.

Cf. Augst: Kaufmann-Heinimann, no 28, h. 10,5 cm, et Coire: Metzger.

7. Bouc

(No inv. VA-DO 89/253). Il a un long pelage formant deux grosses boucles au-dessus de chaque patte. Seule l'extrémité de la corne gauche manque; h. 3,8 cm. Cf. Augst: Kaufmann-Heinimann, no 94, h. 3,6 cm.

8. Tortue

(No inv. VA-DO 89/253). L. 1,7 cm. Elle possède également des parallèles à Augst. L'une d'elles (no 155), ainsi qu'un bouc, sont encore fixés sur le socle d'une statuette, elle disparue, de Mercure: Kaufmann-Heinimann, no 113, 12,4 cm, et no 155, sans dim.

9. Coq

(No inv. VA-DO 89/253). Troisième animal familier de Mercure, il est dressé sur un petit socle trapézoïdal, h. 2,4 cm. Cf. Avenches: Leibundgut 2, no 50, h. 3,5 cm, et Augst: un coq tient en son bec la bourse de Mercure. ASSPA 70, 1987, 247.

10. Ours

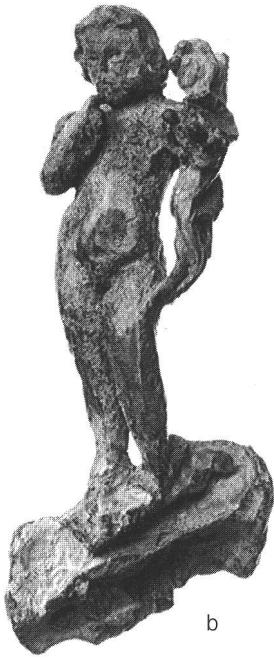
(No inv. VA-DO 89/253). Cet animal est assis, la tête relevée, très légèrement penchée vers la gauche; h. 3,2 cm.

11. Harpocrate

(No inv. VA-DO 89/353). A environ 1 m du groupe principal de statuettes, une effigie d'Harpocrate est presque intacte, à l'exception de son socle qui, lui, a fondu. Le personnage, nu et légèrement déhanché, affecte son attitude habituelle: il porte son index droit à sa bouche. Son bras gauche soutient une corne d'abondance, h. du personnage seul: environ 6,5 cm.



a



b

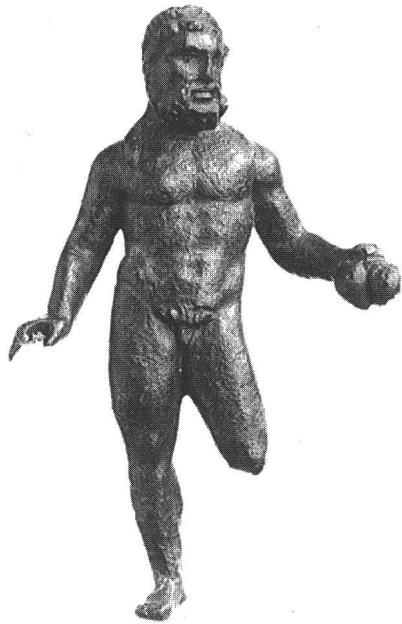


fig. 7 a.b.
Statuettes d'Isis et d'Harpocrate.
Ech. 1:1.
Statuetten der Isis und Harpocrates.
Statuette di Isis e di Arpocrate.

fig. 8
Statuette d'Hercule. Ech. 1:1.
Statuette des Hercules.
Statuetta di Ercole.



fig. 9
Les quatre statuettes d'animaux.
Ech. 1:1.
Die vier Tiere.
I quattro animaletti.

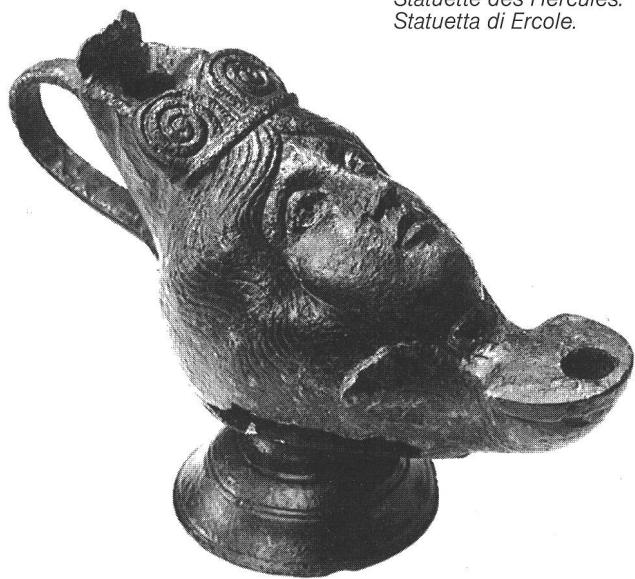


fig. 10
Lampe anthropomorphe.
L. 12,9 cm.
Anthropomorphe Bronzelampe.
Lucerna antropomorfa di bronzo.

Cf. A. Kaufmann-Heinimann, Ein bronzenner Harpokrates aus Kaiseraugst. Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst 10, 1989, 279–282.

12. Isis

(No inv. VA-DO 89/269 bis). A environ 1,5 m du groupe principal et à côté d'un cratère en bronze¹⁸, une statuette, complète à l'exception de l'avant-bras gauche, représente une femme entièrement vêtue, coiffée d'un motif végétal surmonté d'une grande paire de cornes, enserrant un disque solaire. Cet attribut permet d'identifier Isis sans ambiguïté. h. 14,4 cm.

Une corne d'abondance, trouvée à proximité, était peut-être soutenue par le bras manquant, ce qui la rapprocherait, coiffure mise à part, de la statuette trouvée à Prilly. VD: Leibundgut 3, no 55, h. 15 cm.

13. Hercule

(No inv. VA-DO 89/323). La statuette la plus éloignée, découverte près du seuil, à environ 4,4 m du groupe principal, est aussi celle dont l'état de conservation est le meilleur, n'ayant pas subi les effets de l'incendie. Elle représente un homme nu, le visage barbu légèrement tourné vers la gauche, dont seule la jambe gauche manque. Ses cheveux sont ceints d'un bandeau dont les deux extrémités tombent sur les épaules. Il s'agit d'Hercule, tenant dans sa main gauche les trois pommes d'or du jardin des Hespérides; h. 8,2 cm.

Cf. Augst: Kaufmann-Heinimann, no 48, 8,2 cm. Son attitude est inverse. Kaiseraugst: A. Kaufmann-Heinimann, Die Silberstatuetten des Herkules und der Minerva aus Kaiseraugst-Schmidmatt. AS 8, 1985, 30–38. Ici accompagné d'un sanglier, Hercule tient aussi les trois pommes d'or dans sa main gauche, et il porte la dépouille du lion de Némée sur son avant-bras gauche.

Si certains types de ces statuettes sont connus, d'autres sont nettement moins fréquents. Parmi les divinités, Isis et son fils Harpocrate retiennent l'attention, car ils attestent le goût des propriétaires pour une religion exotique, en l'occurrence égyptienne. A notre connaissance, c'est la première fois en Suisse qu'ils sont découverts ensemble. Parmi les animaux, trois sont des familiers de Mercure; seul l'ours fait plutôt penser à une divinité indigène¹⁹, qui a pu disparaître lors de l'incendie. De très nombreux restes de bronze fondu ayant en effet été récoltés, le nombre des statuettes a pu être plus élevé. Quoi qu'il en soit, cet ensemble exceptionnel, trouvé dans un contexte archéologique, est l'un des plus importants de Suisse. Un groupe de statuettes comparable a été découvert en 1984 à Kaiseraugst, dans la salle à manger d'une maison privée. Elles étaient contenues dans une caisse en chêne, haute de 35 cm et mesurant 105 x 85 cm, qui pouvait être le lararium²⁰.

Les monnaies

A l'instar de la plupart des autres objets, les cinq monnaies, quatre en bronze et une en argent, ont été découvertes à la base de la couche de destruction. Il s'agit d'un sesterce d'Hadrien (117–138), d'un as et d'un sesterce d'Antonin le Pieux (138–161), d'un sesterce indéterminable et d'un denier en argent de Commode (181–182)²¹. Ce dernier fournit un terminus post quem pour l'incendie de la pièce.

Conclusion

L'association d'une telle mosaïque avec un matériel si riche, dont le laraire n'est qu'un des aspects, est d'un si grand intérêt qu'elle méritait d'être signalée alors même que l'étude de la mosaïque n'est qu'entamée et que nombre d'objets sont encore en restauration. Il est néanmoins possible d'avancer certaines hypothèses chronologiques concernant les deux événements qui ont marqué l'évolution de la pièce à abside: la pose de la mosaïque et l'incendie de la pièce.

Fortement rubéfiés par l'incendie, les moellons calcaires du mur oriental ont fourni, par datation archéomagnétique, les dates suivantes: 120, 170 ou 300 après J.-C., avec une incertitude de ± 20 ans²². De plus, si la monnaie la plus récente date de 181, la céramique forme un ensemble que ne semble pas empiéter de manière significative sur le 3e siècle.

Entre la pose de la mosaïque et l'incendie, un laps de temps relativement court semble s'être écoulé; le pavement, on l'a vu, ne montre en effet aucune trace d'usure, mais au contraire, des traces de polissage encore visibles en plusieurs endroits. S. Rebetz propose de dater cette mosaïque du troisième quart du 2e siècle (150–175)²³. Quoi qu'il en soit, de nombreux travaux restent à entreprendre afin de percer tous les secrets de cette mosaïque et de tenter de comprendre quelles ont été les volontés des propriétaires et des artistes qui sont à l'origine de l'un des plus beaux pavements de la Suisse romaine.

J.-B.G.

La céramique recueillie sur la mosaïque de Bacchus et d'Ariane

La céramique recueillie dans cette pièce (fig. 11) provient uniquement de la couche d'incendie (alt. 440,70 m) ayant recouvert la mosaïque. Le tessellatum étant presque complet à l'exception d'une perturbation à l'ouest probablement liée à la récupération d'un seuil, il ne nous a pas été permis d'explorer les couches inférieures. Nous n'avons donc aucun indice chronologique concernant la construction du pavement. L'étude du matériel²⁴ comprend environ cinq cents fragments de céramique actuellement en cours de remontage. De nombreux tessons rubéfiés ou déformés ont été observés.

Une coupe Drack 21 B sans décor correspond à une imitation helvétique tardive de terre sigillée²⁵.

Cinq cruches à une anse (à un sillon médian) ont un revêtement argileux variant du brun-orangé au brun-gris. Elles se rattachent aux productions diffusées sur la région d'Avenches durant le 2e siècle apr. J.-C.²⁶. Une cruche à trois anses, en pâte claire micacée, ne semble pas être une production locale.

Trois tessons de céramique à paroi fine sablée à dépression et deux fragments rouge et noir brillants de gobelet à dépression incisée à la molette ont également été retrouvés²⁷.

Enfin, trois lampes ouvertes (en forme de bougeoir) en céramique commune grise et claire accompagnaient cet ensemble.

Catalogue

1. Inv VA-DO 89, L40/C4001B-8. Coupe Drack 21 B. Lèvre déversée et profilée d'une cannelure. Cannelure au-dessus de la carène, vernis brun-gris brillant. Forme rubéfiée. – 2. Inv VA-DO 89, L40/C4001B-9. Cruche à trois anses. Pâte beige-rose micacée, anse à deux sillons médians. – 3. Inv VA-DO 89, L40/C4001B-11. Cruche à une anse. Col droit, lèvre arrondie, vernis brun-orangé. Anse à un sillon médian. Forme rubéfiée. – 4. Inv VA-DO 89, L40/C4001B-21. Gobelet à dépression. Fragment de panse, vernis noir brillant. Dépression décorée à la molette. – 5. Inv VA-DO 89, L40/C4001B-4. Lampe ouverte à deux gorges concentriques. Pâte brune-orangée, micacée. forme rubéfiée. – 6. Inv VA-DO 89, L40/C4001B-20. Gobelet à dépression à paroi fine. Fragment de panse sablée. Pâte beige-jaunâtre, vernis interne et externe brun-gris.

Datation du matériel

Ces productions s'étendent durant tout le 2e siècle de notre ère jusqu'à la moitié du 175

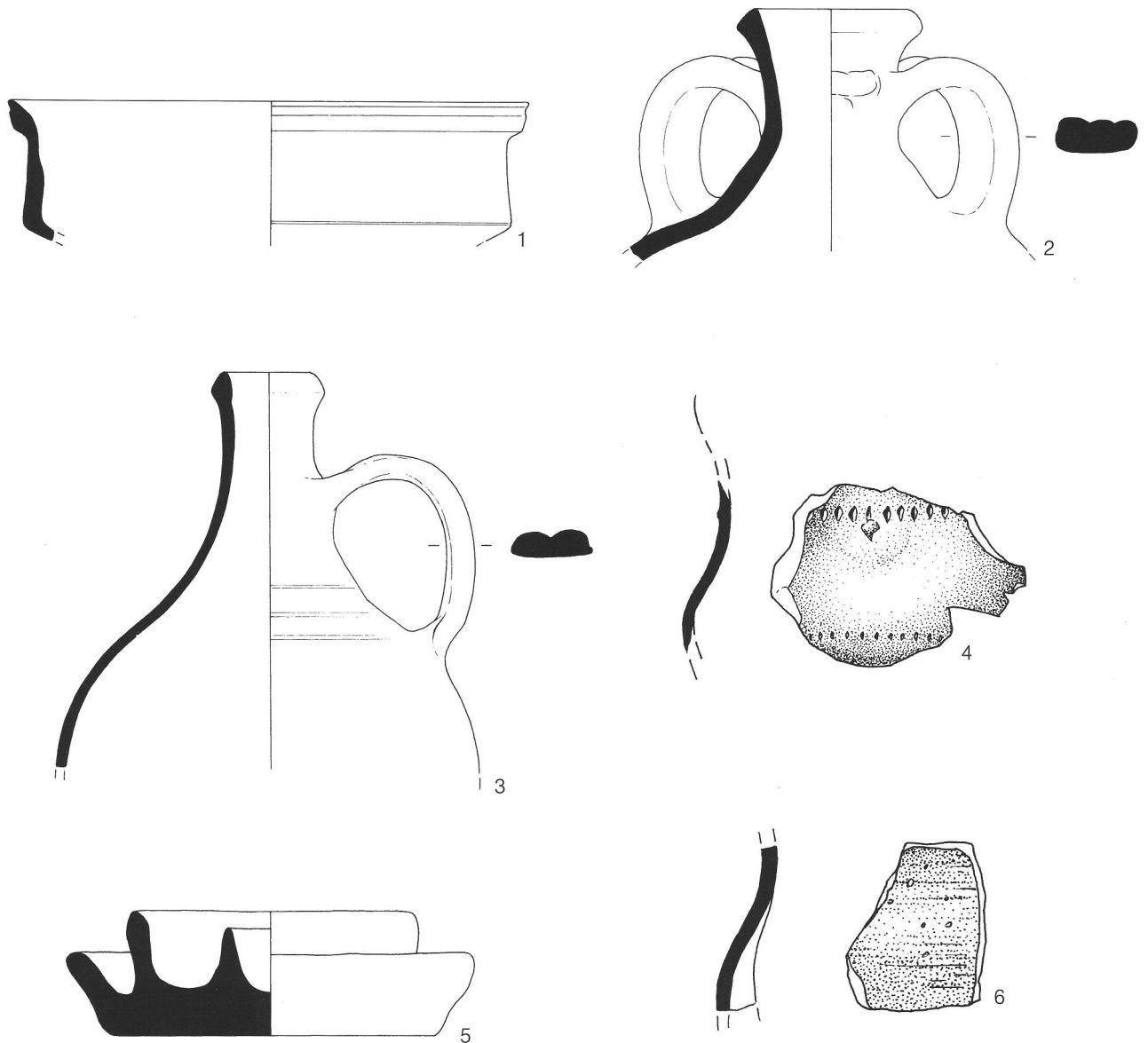


fig. 11
Choix de céramique trouvée sur la mosaïque. Ech. 1:2 (4 et 6: 1:1).
Auswahl der Keramik, die auf dem Mosaikboden gefunden wurde.
Scelta della ceramica ritrovata sul pavimento a mosaico.

3e. Un terminus post quem nous est fourni par un denier de Commode frappé entre 181 et 182. Avec la céramique, il nous permet de situer l'abandon de cette pièce entre la fin du IIe et la première moitié du 3e siècle.
 F.S.

La mosaïque de Bacchus et d'Ariane

La mosaïque²⁸ découverte dans le local 40 de la villa gallo-romaine de Vallon présente quatre tapis successifs disposés dans la partie principale de la pièce (A et B) et dans l'abside qui ferme la chambre à l'est (C et D). Pour plus de clarté, la description des différentes parties décorées suivra l'ordre de vision antique, c'est-à-dire d'ouest en est, de la porte au fond de l'abside (fig. 12-22).

Le tapis principal (A)

Le pavement principal²⁹ présente un tapis de 5,91 m sur 2,95 m, soit exactement de vingt pieds sur dix pieds romains de 29,5 cm. La bordure extérieure est composée d'un premier filet noir de deux à trois tesselles³⁰, d'un filet triple blanc et d'un filet double noir. Le champ lui-même présente une composition en nid d'abeilles au trait, en filet double noir³¹. Ce nid d'abeilles est formé de dix-sept hexagones entiers, de huit demi-hexagones et de six triangles. Parmi les hexagones (dimensions moyennes: hauteur = h : 93,5 cm; largeur = l : 1,05 cm), on note la présence de deux types de bordure qui créent une différence dans l'importance des motifs figurés au centre de la figure géométrique. Trois hexagones (nos 15, 16 et 17) montrent une succession de franges trichromes, les unes plus larges que les autres, composées de cinq tesselles généralement et disposées perpendiculairement aux filets doubles définissant le nid d'abeilles. Cette bordure particulière délimite la scène principale de la mosaïque.

Tous les autres hexagones ont une bordure identique qui doit faire le lien entre le filet double rectiligne qui délimite l'hexagone et le disque central décoré par les motifs secondaires du pavement. On trouve ainsi un filet triple blanc, des dents de scies dentelées noires sur fond blanc tournées vers l'intérieur et un filet simple noir, tous rectilignes, avant les motifs circulaires, représentés par un filet à denticules de quatre tesselles (diamètre: 54,5 cm), une bande blanche de cinq tesselles, un filet triple rouge (diamètre: 44 cm) et un filet denticulé noir et son négatif blanc qui détermine un disque central à fond blanc de 33,5 cm.

La scène centrale (fig. 13)

La scène centrale est divisée en trois parties. L'hexagone 16 présente une scène bien connue dans les représentations mosaïques (h : 77 cm) : il s'agit de la découverte, par le dieu Bacchus, d'Ariane endormie sur l'île de Naxos³². La fille de Minos est représentée de dos, appuyée sur son bras gauche, et nue jusqu'au niveau du bassin. Une couverture, ou son habit, recouvre ses jambes à l'exception de son pied gauche dont la plante apparaît. Sa tête est figurée de profil, montrant l'oeil gauche fermé, et sa chevelure est coiffée en chignon. Elle est allongée sur un épais coussin rayé déposé sur les rochers symbolisant l'île sur laquelle elle vient d'être abandonnée par Thésée. Derrière Ariane apparaît le dieu Bacchus, torse nu, la main droite levée en signe d'acclamation, et occupé, de sa main gauche, à soulever le voile qui protège Ariane. Le visage du dieu est représenté de face, les cheveux mi-longs, et coiffé d'une couronne de lauriers très stylisée. Conformément aux canons établis depuis de nombreuses décennies, le dieu est représenté dans les tons ocre et rouge, tandis que pour la réalisation d'Ariane, le mosaïste a utilisé des pierres plus claires. Cette scène est entourée par deux amours (h : 81,5 cm), disposés antithétiquement dans les hexagones 15 et 17 (fig. 15), protégeant la scène centrale. Les deux personnages, fortement disproportionnés par rapport à Bacchus et à Ariane, représentés appuyés sur une jambe, l'autre rejetée en arrière, portent chacun le pedum, bâton de berger devenu attribut des satyres dans le cortège bachique, et un vase à deux anses contenant probablement de l'encens. Réalisés exactement selon le même schéma, ces deux amours, par les lois de la symétrie, portent ces objets dans des mains différentes.

Les trois hexagones cités ci-dessus sont donc les seuls de ce premier pavement à remplir toute la figure géométrique. Tous les motifs dont il va être question maintenant ne remplissent que le disque central des hexagones.

Les masques de théâtre et les bustes (fig. 16-20)

Les six hexagones entourant la scène centrale présentent alternativement des bustes et des masques de théâtre, les bustes étant reconnaissables puisque le cou et les épaules des personnages ont été représentés, tandis que les masques de théâtre sont limités à la base du menton.

Sur l'hexagone 20 figure un masque féminin présenté de trois-quarts droit (h : 27 cm). La chevelure est disposée en plusieurs rangs de boucles soutenus probablement sur le front par un onkos³³. Le rendu des yeux et des sourcils, ainsi que la bouche fortement pendante, dénotent une grande tristesse. Peut-être s'agit-il là du masque de la jeune fille séduite de la comédie gréco-romaine³⁴ (fig. 18). Le masque de l'hexagone 7 (h : 32 cm), de loin le plus frappant du pavement, montre un personnage cornu, représenté de trois-quarts gauche, cheveux et barbe hirsutes, l'oreille pointue. Il doit probablement représenter le dieu Pan³⁵ (fig. 17).

Le dernier masque, situé sur l'hexagone 21 (h : 28 cm), représente un personnage chauve de trois-quarts droit, avec une barbe très fournie. La réalisation de ce masque est particulièrement intéressante. L'artiste, en effet, pour figurer un crâne bien lisse, a fait apparaître une large tache claire sur la partie droite du crâne et, pour rendre l'aspect broussailleux des sourcils du personnage, a utilisé non plus les tesselles carrées traditionnelles, mais de petites tesselles oblongues et triangulaires. Ce masque, si bien typé, avec de plus une oreille pointue, représente un vieux Satyre ou Silène³⁶ (fig. 16).

Le centre de l'hexagone 25 présente un buste tourné vers la gauche (h : 33 cm), cheveux mi-longs, séparés par une raie au centre du crâne. Le nez large et les nombreux cernes volontairement disposés sous les yeux font penser qu'il s'agit là d'un personnage masculin (fig. 20).

Sur l'hexagone 11, un buste féminin est représenté (h : 32 cm). La tête est tournée vers la droite et la chevelure présente une succession d'ondulations, surmontées d'un chignon. Avec ses lèvres épaisses et ses yeux et sourcils bien soulignés, la femme figurée ici doit être d'un certain âge³⁷ (fig. 19).

Le dernier hexagone figuré (no 12) est orné également d'un buste féminin (h : 31 cm), tourné vers la gauche cette fois, avec une chevelure frisée présentée en chignon. Il s'agit ici d'une personne plus jeune que la précédente.

L'identification de ces trois bustes n'est pas aisée. Dans un premier temps, et en regard du contexte de la scène centrale et des trois masques de théâtre, on serait tenté d'interpréter les personnes comme des divinités ou des membres du cortège bachique. Or il me semble que rien ne permet cette hypothèse puisqu'aucun des bustes n'est caractérisé par un attribut typique d'une divinité³⁸ ou, et cela peut-être le cas si ces derniers éléments manquent, 177

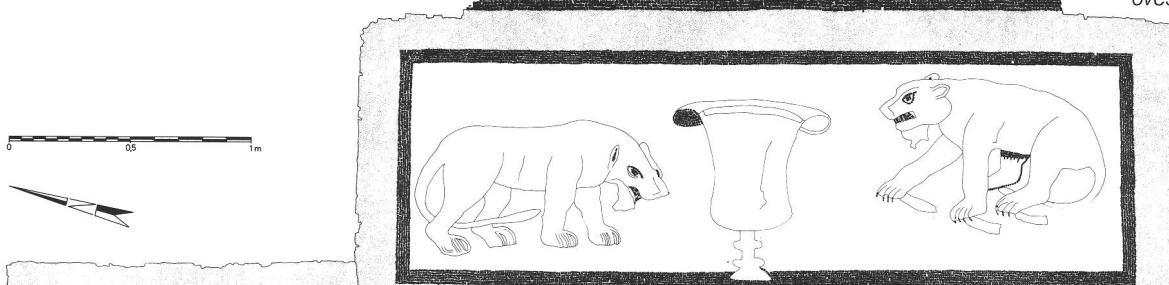
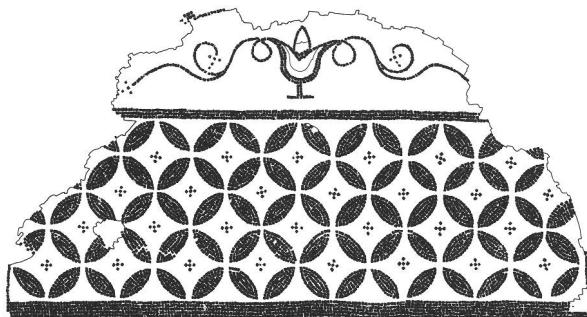
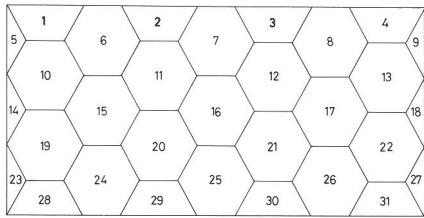
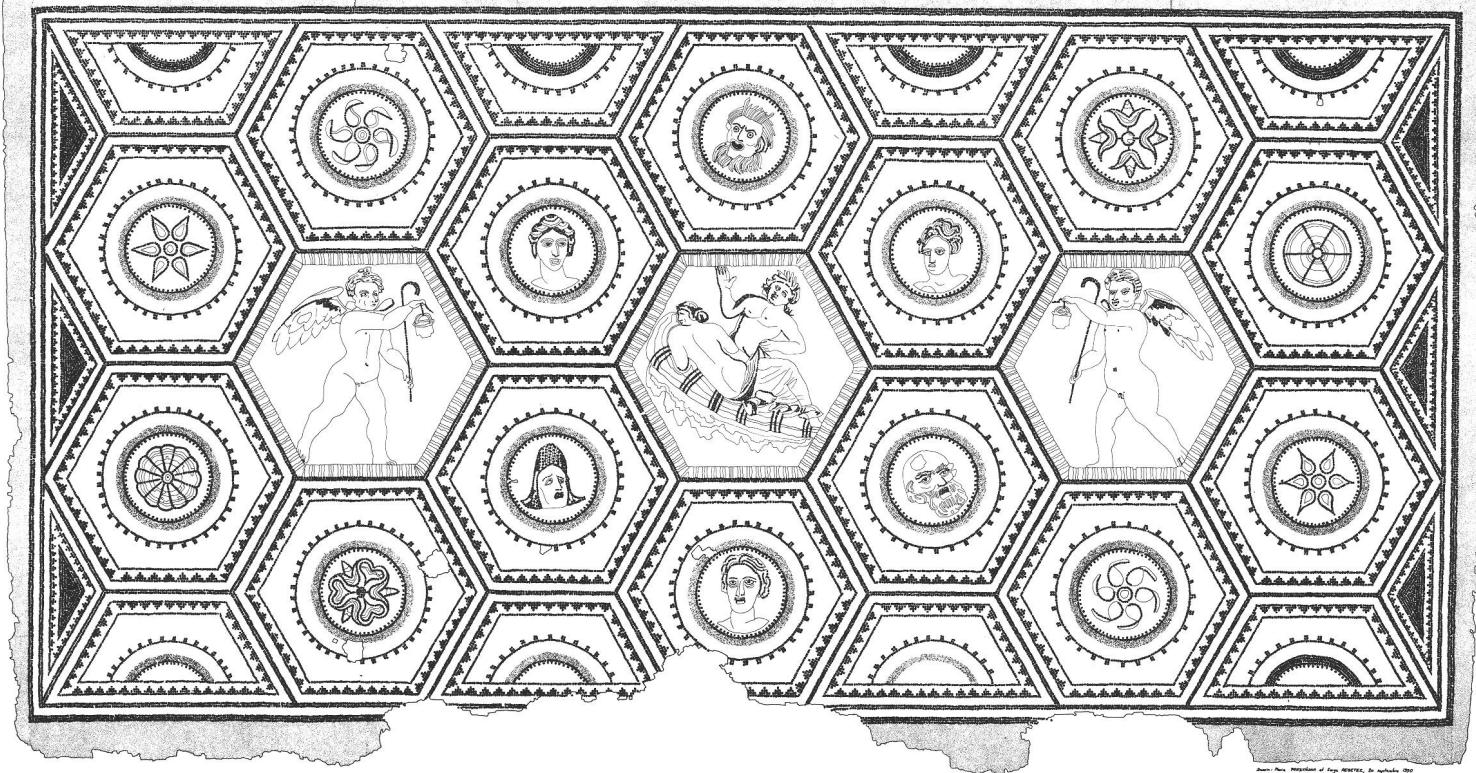


fig. 12
Dessin pierre à pierre de la mosaïque
Steingerechte Aufnahme des Mosaiks.
Rilievo dettagliato del mosaico.

fig. 13
Vue générale de la mosaïque, depuis l'ouest.
Gesamtansicht des Mosaiks mit Bacchus und Ariadne von Westen.
Veduta generale del mosaico da ovest con Bacco e Arianna.

Dessin M. Perzynska et auteur, d'après des relevés originaux de P. Brunnholzl, C. Cuenet, B. Korber, A. Perzynski, D. Steiner, S. Wajda.



par le nom de la divinité inscrit derrière sa tête³⁹. Je propose donc de voir dans ces trois bustes les portraits de trois propriétaires vivants, les propriétaires de la maison au moment de la confection du pavement, la représentation de propriétaires étant attestée notamment en peinture par des sources antiques⁴⁰.

Les médaillons à motifs végétaux (fig. 21.22)

Les huit derniers hexagones présentent 178 tous en leur centre un fleuron générale-

ment de trois à douze pétales. En 6 se trouve un fleuron à six pétales tournoyants dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ce fleuron est l'un des plus élaborés du pavement puisque chacun des pétales se retourne sur lui-même, laissant apparaître le dos rouge de ces derniers. Le mosaïste a, de plus, fait jouer la lumière dans les ocres en figurant l'ombre portée du retour des pétales. Le seul fleuron non bâti sur un multiple de trois se trouve au centre de l'hexagone 8. Il montre un fleuron à quatre pétales lotiformes orientés, non pas comme tous les autres selon les diagonales des hexagones, mais selon les

axes de la pièce. L'hexagone 10 est décoré à l'aide d'un fleuron à six pétales en forme d'amande. Une roue divisée en six parties égales orne le centre de l'hexagone 13, tandis qu'une roue à douze branches figure au centre de l'hexagone 19. On peut également parler dans ce cas d'un fleuron à douze pétales arrondis. Au point 22 se trouve un fleuron à six pétales lancéolés. Un fleuron composite, réalisé à l'aide de trois pétales lotiformes et de trois pétales cordiformes alternés, est représenté au centre de l'hexagone 24 et, enfin, sur l'hexagone 26, on retrouve le même fleuron qu'en 6, sans ombre cette fois, et avec des



pétales retournés moins épais. Pour tous ces fleurons, les couleurs dominantes sont le noir, le blanc, le rouge et l'ocre.

Les motifs secondaires (cf.fig. 13)

L'organisation générale du champ en nid d'abeilles impose des lacunes vers la bordure extérieure qui ont été comblées de la manière suivante: sur les longs côtés, le moïsaïste a fait représenter chaque fois quatre demi-hexagones. Si à l'est, tous sont identiques et reprennent l'organisation générale de la majorité des bordures

des hexagones du champ en ne remplaçant seulement que le filet triple circulaire rouge par un filet triple noir, à l'ouest, soit vers l'entrée, cela est bien différent. Deux demi-hexagones sont traités à l'identique des hexagones (nos 28 et 29), un est strictement pareil aux quatre de l'est (numéro 31) et le dernier (no 30) garde les bordures normales des hexagones en omettant le filet denticulé noir sur fond blanc. Sur les petits côtés figurent chaque fois trois triangles (nos 5, 14 et 23 au nord et 9, 18 et 27 au sud) présentant un filet double blanc, un filet crénelé noir sur fond blanc et un grand triangle noir au centre⁴¹.

Organisation du tapis principal (cf.fig. 12.13)

En résumé, l'organisation générale du champ présente donc les éléments suivants: une grande scène figurée est représentée sur les hexagones centraux. Autour du médaillon présentant Bacchus et Ariane sont représentés alternativement les masques de théâtre et les portraits, le personnage masculin étant figuré dans l'axe de la pièce et juste après le seuil de la porte, ce qui n'est certainement pas innocent. Il faut aussi noter que les neuf médaillons figurés ne sont tous intelligibles que 179



fig. 14
Vue de l'abside avec les parties B, C et D de la mosaïque.
Blick auf die Apsis mit den Mosaikteilen B, C und D.
Veduta dell'abside con le parti del mosaico B, C e D.

depuis l'entrée de la pièce et qu'une partie de la mosaïque apparaissait à l'envers si l'on évoluait à l'intérieur.

Les fleurons eux-mêmes sont ordonnés d'une façon particulière. Ils sont tous disposés symétriquement par rapport à l'axe ouest-est de la pièce. Cependant, pour ne pas accentuer cette symétrie, le mosaïste a fait figurer ces fleurons à l'inverse dans la partie sud par rapport au nord, et, chaque fois, a changé quelque peu l'aspect du fleuron. Ainsi le fleuron 6 se retrouve en 26 sans les ombres et avec des pétales plus fins, le 10 à pétales en amande est représenté en 22 avec des pétales lancéolés⁴², le 19 est simplifié en 13 et le fleuron 24 se retrouve en 8 sans les pétales cordiformes.

Le tapis B (fig. 14)

Le deuxième tapis (3,06 m sur 96 cm), posé à l'est du tapis principal et toujours dans la partie rectangulaire du local 40, montre un cadre noir régulier réalisé à l'aide de tesselles de différentes tailles. On observe ainsi, selon les endroits, des bandes de cinq à neuf tesselles qui composent cette bordure extérieure délimitant un champ blanc. Emplissant sur la cadre, un grand cratère (h : 75 cm) est disposé au centre. Sa réalisation dans les tons ocre et jaune fait penser à la figuration d'un vase en métal⁴³. Ce vase est entouré par deux animaux présentés de profil dans deux attitudes différentes. Celui du nord est mon-

180tré avançant, tête baissée, en direction du

cratère. L'animal du sud est appuyé sur son arrière-train, semblant soit prêt à sauter, soit prêt à reculer. Ces deux animaux portent chacun une petite barbe et tous deux ont également l'extrémité de la queue entre les pattes arrières. Les têtes sont représentées de profil, l'œil de face et la bouche ouverte, laissant apparaître leurs dents. L'animal méridional semble être réalisé avec plus de soin que celui du nord, puisque le mosaïste a fait figurer ses griffes hors de ses pattes ainsi que des ombres sous ces dernières. Il faut noter ici que cette représentation des ombres n'apparaît sur ce pavement qu'à cet endroit. Ces deux animaux posent quelques problèmes. Vu le manque de précision de l'artiste, il est en effet difficile de reconnaître des bêtes existantes et il faut recourir à la mythologie pour les identifier. Le dieu figurant au centre du pavement principal est Bacchus. La présence d'Ariane, des deux amours, des masques de Pan et de Silène, ainsi que de celui de la jeune fille sont directement liés au cycle de Bacchus et au théâtre, dont le dieu est le protecteur. Au centre du deuxième pavement se trouve le cratère, vase dans lequel les anciens mélangent le vin et l'eau. On retrouve ici une activité de Bacchus, celle liée à la vigne dont il est également le patron. Pour l'identification des fauves, je propose donc de reconnaître ici deux panthères, certes maladroitement exécutées, puisque cet animal est justement l'animal fétiche du dieu. De nombreux exemples mieux réussis présentent cette scène, les panthères

étant parfois même appuyées sur le cratère⁴⁴.

Les pavements de l'abside (C et D) (cf. fig. 12-14)

L'abside présente deux types de pavement et est séparée du reste de la pièce par une bande de neuf tesselles noires. Le diamètre de la partie recouverte de mosaïque est de 2,47 m.

Sur le tapis C (h : 89,5 cm) sont représentés des quatre-feuilles noirs non tangents sur fond blanc. Ce décor détermine des octogones irréguliers curvilignes au centre desquels se trouve une fleurette noire composée de cinq tesselles posées sur la pointe.

Le dernier tapis (D), enfin, formant un arc de cercle, est décoré au centre d'un vase lotiforme trichrome (h : 29,5 cm), duquel s'échappent deux rinceaux terminés en vrille. La bande noire entourant ces deux derniers tapis devait se composer de quatre tesselles comme le prouvent les pierres subsistant à l'extrémité septentrionale de la bande séparant l'abside du reste de la pièce⁴⁵.

Composition du pavement

Les vingt-cinq mètres carrés de la pièce sont revêtus de cubes de calcaire de vingt-sept couleurs différentes. Leur taille varie entre 0,5 et 0,8 cm pour la majorité du pa-



fig. 15

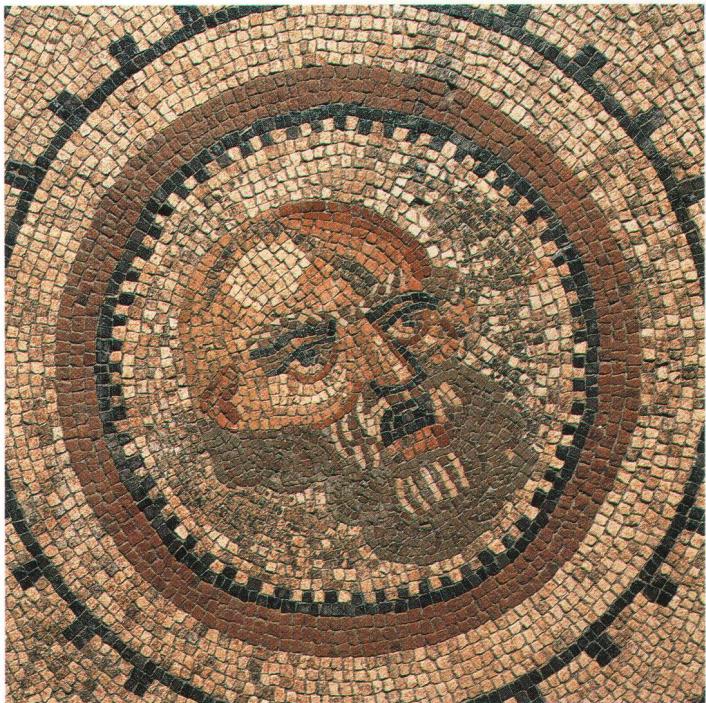


fig. 16

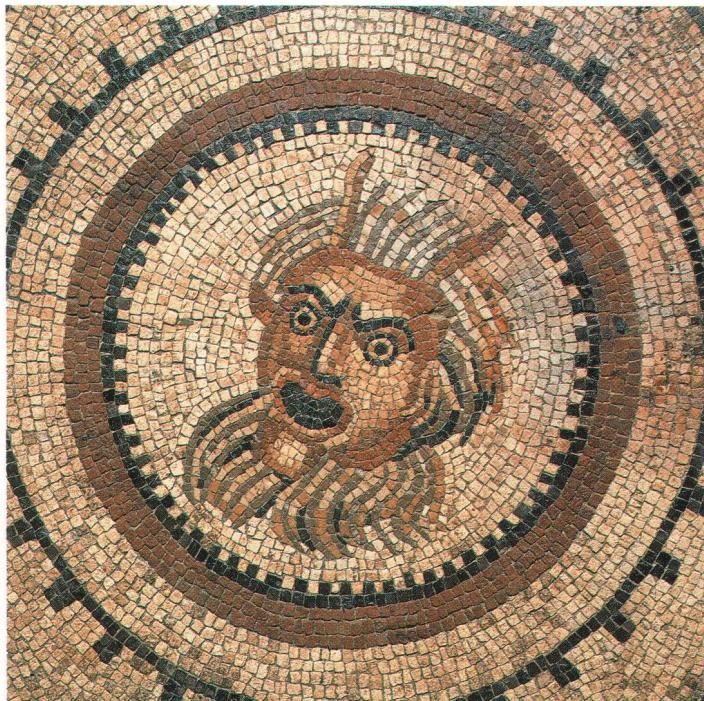


fig. 17

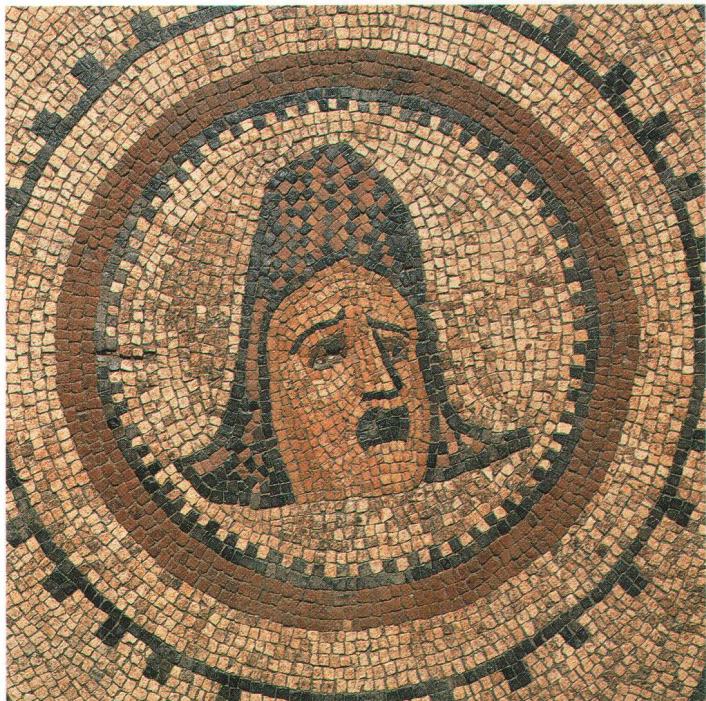


fig. 18

fig. 15
Tapis A: amour.
Mosaikteil A: Erode.
Mosaico, parte A: erote.

fig. 16
Tapis A: masque de vieux Satyre
ou Silène.
Mosaikteil A: Maske eines alten
Satyrn oder Silens.
Mosaico, parte A: maschera di
sileno.

fig. 17
Tapis A: masque de Pan.
Mosaikteil A: Maske des Pan.
Mosaico, parte A: maschera di
Pan.

fig. 18
Tapis A: masque de théâtre, type
de la jeune fille séduite.
Mosaikteil A: Theatermaske,
Typus des verführten jungen
Mädchen.
Mosaico, parte A: maschera
teatrale del tipo raffigurante una
fanciulla sedotta.

vement principal, alors que ce sont des tesselles de 1 à 1,5 cm qui forment les trois tapis secondaires. La bande de raccord comporte des pierres plus grandes de 1,5 à 2,5 cm de côté. Il faut noter encore que quelques tesselles de terre-cuite ont été repérées dans l'entourage de l'oreille de la panthère en marche et qu'aucune tesselle de verre n'a été utilisée dans le pavement. En dernier lieu, il faut préciser que la mosaïque a été posée suite à la construction de l'ameublement entourant la pièce sur trois côtés comme le prouvent les traces de bois déjà évoquées ci-dessus et la bande de raccord jaune qui est venue buter contre ces meubles qui n'étaient pas rigoureusement parallèles au tapis.

Etat de conservation

Suite à l'incendie de la pièce, la mosaïque a subi divers types de dégâts. La chaleur a changé la composition minéralogique de certaines pierres, faisant virer au rouge quelques parties de la bande de raccord, par exemple. A d'autres endroits, et plus particulièrement dans l'abside où le feu a été certainement très violent, de grandes traces noirâtres sont encore visibles. La fonte de divers métaux (bronze, plomb et fer principalement), puis leur oxydation directement en contact avec la mosaïque ont également entraîné des destructions irréversibles⁴⁶.

A une époque indéterminable pour l'instant, les dalles du seuil de la pièce ont été récupérées, entraînant, au moment de leur extraction, la disparition de la mosaïque dans les abords immédiats sans toutefois endommager une large partie du champ. Ces diverses attaques du pavement ne sont cependant que peu importantes par rapport à son ensemble. Cette mosaïque présente, en effet, un état de conservation exceptionnel. Le sou-sol, extrêmement compact⁴⁷, a empêché, malgré la minceur de la fondation du pavement⁴⁸, tout affaissement notable qui aurait été catastrophique pour la préservation d'un tel type de sol. L'état de plan est également exceptionnel puisque la différence sur toute la surface de la mosaïque n'est que de 9 cm. Ce qu'il est encore important de noter est l'état du pavement en général. En effet, aucune pierre ne présente de traces d'usure. Les angles des cubes ne sont en aucune manière arrondis et présentent encore des arêtes parfaitement taillées. A certains endroits, les dernières traces de polissage après la pose du pavement ont même pu être observées. De plus, aucune trace de

restauration n'a été remarquée sur le pave- ment. Ces derniers éléments parlent en faveur d'une utilisation assez courte du pav- ement dans l'antiquité et, par là, d'un incendie survenant après l'achèvement des travaux.

Importance du pavé

Avant de terminer cette première présentation de la mosaïque de Bacchus et d'Ariane, il convient de dire encore quelques mots sur l'importance du pavé dans l'histoire de la mosaïque romaine en Suisse. Le pavé de Vallon présente, en effet, plusieurs nouveautés jusqu'alors inconnues chez nous. Le réseau en nid d'abeilles d'abord n'était jamais venu au jour dans l'Helvétie romaine. Il en va de même pour les masques de théâtre représentés sous cette forme uniquement à Vallon pour l'instant⁴⁹.

La scène centrale représentant Bacchus et Ariane n'était jusqu'à l'an dernier connue en Suisse que par des dessins du XVIII^e siècle qui reprenaient la mosaïque découverte en 1751 dans la villa Derrière-la-Tour à Avenches, mosaïque malheureusement détruite avant la fin du siècle⁵⁰. Avec la découverte de Vallon, on retrouve donc en Suisse une des grandes scènes du répertoire graphique des mosaïques antiques⁵¹.

Datation de la mosaïque

Compte tenu de l'excellence du travail et des divers autres points déjà énumérés, je propose de dater la pose de cette mosaïque du troisième quart du 2^e siècle. S.R.

Publié grâce au concours de l'Association des amis de l'Archéologie (Fribourg) et de la Loterie Romande.

Documentation photographique et dessins: Service archéologique cantonal, Fribourg.

- ¹ CN 1184 Payerne, 563'250/191'850, 440-443 m. Bien que, pour l'instant, il n'y ait aucune preuve de l'existence d'une *pars rustica*, et que, sensu stricto, le terme de «*villa rustica*» est donc impropre, nous le maintenons par commodité. Nous tenons à remercier B. Korber, M. Perzinska, R. et S. Schwyter, dessinateurs, ainsi que U. Eicher et F. Roulet, photographes.
- ² Direction B. Dubuis.
- ³ Direction M.-A. Haldimann.
- ⁴ Son dégagement et sa documentation ont été effectués durant la campagne de fouilles 1990.
- ⁵ Direction F. Rossi.
- ⁶ Direction F. Saby.
- ⁷ Direction J.-B. Gardiol, assisté de F. Saby.
- ⁸ Cf. ASSPA 73, 1990, 155-159.
- ⁹ Villars-le-Grand, St-Aubin, Grandcour, Rueyres, Morens, Bussy, entre autres.
- ¹⁰ Leur étude et leur restauration sont assurées par M. Fuchs, assisté de M.-T. Sansonnens et P. Brunnholz.
- ¹¹ La fouille de cette zone s'est poursuivie en 1990.
- ¹² Quelque 40 cm plus haut que le niveau de la mosaïque, le mur nord comporte un ressaut qui devait servir d'appui à la banquette.
- ¹³ Leur restauration est en cours.
- ¹⁴ No inv. VA-DO 89/236. L. 19,4 cm. Cf. Avenches: A. Leibundgut, Die römischen Bronzen der Schweiz 2 (1976) no 83.
- ¹⁵ No inv. VA-DO 89/310. L. 12,9 cm, h. 8,6 cm.
- ¹⁶ No inv. VA-DO 89/228. Diam. 5 cm.
- ¹⁷ Kaufmann-Heinimann, no 27, Waldenburg BL, h. 18 cm, Leibundgut 3, no 14, Lausanne-Vidy, h. 17,5 cm.
- ¹⁸ No inv. VA-DO 89/390. Haut de 20 cm environ, il comporte une inscription incomplète. Son étude est en cours.
- ¹⁹ Leibundgut 3, no 60.
- ²⁰ U. Müller, Ausgrabungen in Kaiseraugst im Jahre 1984. Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst 7, 1987, 267-276. A. Kaufmann-Heinimann, Die Bronzestatuetten aus Kaiseraugst-Schmidmatt, ibidem, 291-318.
- ²¹ RIC III 36. Je remercie A.-F. Auberson (Service archéologique cantonal FR) pour ses déterminations.
- ²² I. Hedley, Institut de minéralogie, laboratoire de pétrographie, Genève.
- ²³ Une datation dendrochronologique a été tentée, sans succès, sur les restes carbonisés de la banquette nord (Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon).
- ²⁴ Je remercie D. Castella pour les informations qu'il m'a données.
- ²⁵ W. Drack, Die Helvetische Terra Sigillata-Imitation des 1. Jahrhunderts n.Chr. (1945).
- ²⁶ K. Roth-Rubi, Untersuchungen an den Krügen von Avenches (1979).
- ²⁷ Groupe de travail sur les sigillées claires, Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du nord et de la vallée du Rhône. Figlina 7, 1986.
- ²⁸ L'auteur de ces lignes tient à remercier M. Hans Bögli qui l'a autorisé à passer quelques semaines couché sur la mosaïque, bien que ledit auteur soit employé du Musée romain d'Avenches, donc d'une autre administration cantonale.
- ²⁹ Dans la mesure du possible, le vocabulaire suivra celui établi par l'AIEMA (Association internationale pour l'étude la mosaïque antique) dans son quatrième bulletin paru en mai 1973 et repris et augmenté dans l'ouvrage collectif suivant : C. Balmelle et al., Le décor

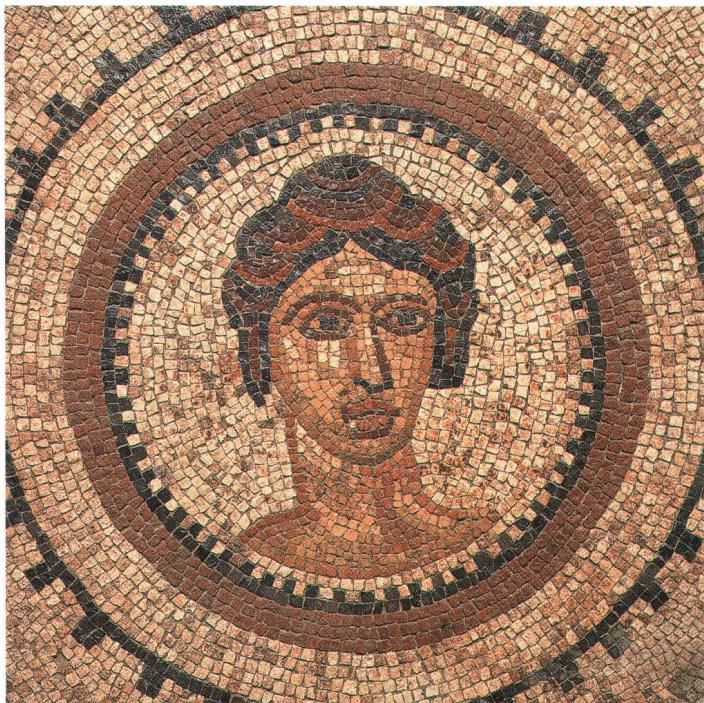


fig. 19

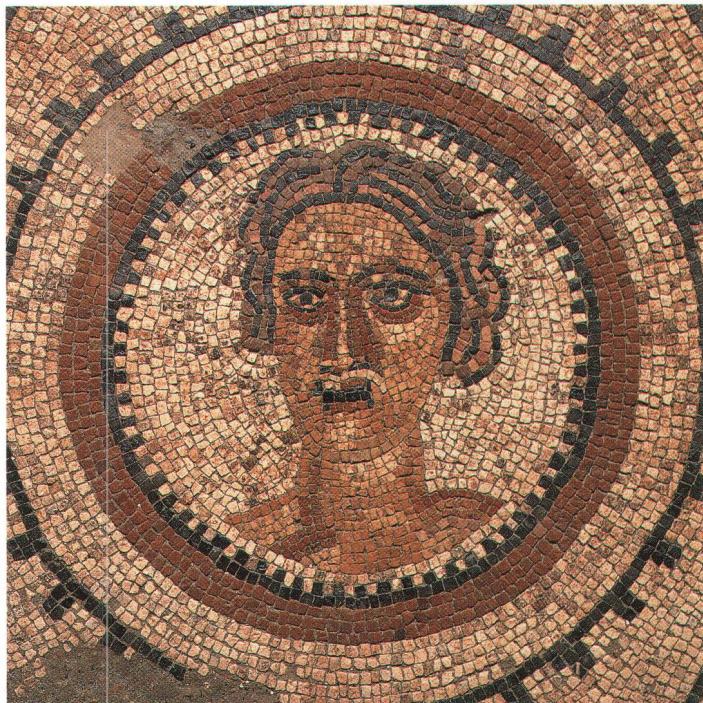


fig. 20

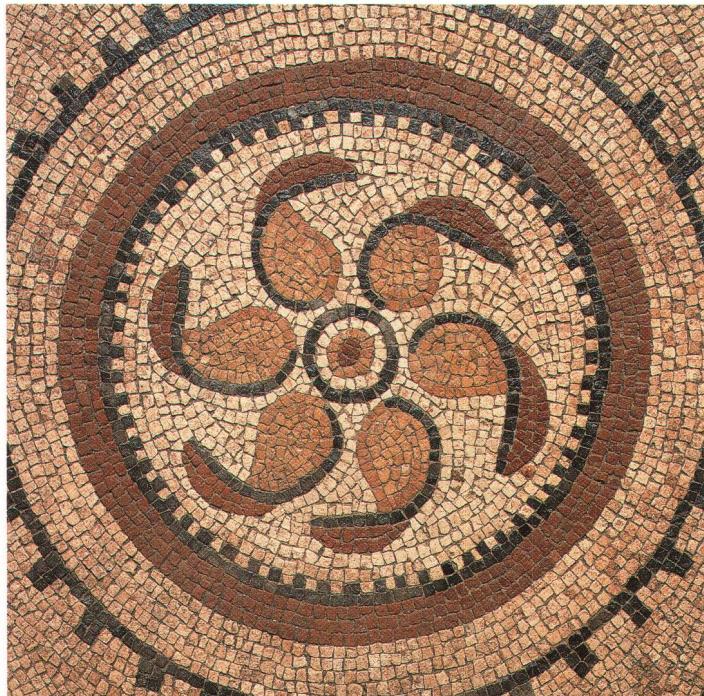


fig. 21



fig. 22

fig. 19
Tapis A: portrait de femme.
Mosaikteil A: Portrait einer Frau.
Mosaico, parte A: ritratto di donna.

fig. 20
Tapis A: portrait d'homme.
Mosaikteil A: Portrait eines
Mannes.
Mosaico, parte A: ritratto di
uomo.

fig. 21
Tapis A: fleuron.
Mosaikteil A: Rosette.
Mosaico, parte A: fregio floreale.

fig. 22
Tapis A: fleuron.
Mosaikteil A: Rosette.
Mosaico, parte A: fregio floreale.

géométrique de la mosaïque romaine : répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes, 1600 dessins de Richard Prudhomme (1985), (ci-après abrégé Décor géométrique).

³⁰ Les filets triples sont situés sur les côtés est, sud et ouest du pavement, tandis que le filet double se trouve sur le côté nord.

³¹ Décor géométrique, planche 204 a.

³² A ce sujet, on lira l'article récent de J.-P. Darmon et P. Canivet, Dionysos et Ariane, Monuments Piot 70, 1990, 1 – 28. Les auteurs présentent deux nouvelles mosaïques inédites issues de collections privées sur ce thème, ainsi qu'une liste exhaustive des autres pavements reprenant ce type d'iconographie (note 34).

³³ L'Onkos est une pièce d'environ 20 cm que les acteurs, de tragédie principalement, portaient au-dessus de la tête afin de paraître plus grands.

³⁴ Cf. J. Lancha, Les mosaïques de Vienne (1990) 18, fig. 1.4. Jullius Pollux, auteur de Smyrne, a classé dans son *Onomastikon* (livre IV, chapitres 133 à 154), les septante-quatre types de masques utilisés dans le théâtre gréco-romain. Il dénombre quarante-quatre masques de comédie, vingt-six de tragédie et quatre de drame satyrique. Pour une traduction récente de cette liste, on se reportera au catalogue de l'exposition organisée par le musée de Lattes sur le thème : Le goût du théâtre à Rome et en Gaule romaine, catalogue Musée de Lattes (1989) 103 – 108.

³⁵ Aucune description de Pollux ne se rapporte à ce personnage.

³⁶ Le vieux satyre est cité par Pollux (masques à la fois satyriques et comiques, no 1) mais sans description.

³⁷ Comme exemple en trois dimensions de cette chevelure, on citera le portrait d'Athenais, fille d'Hérode Atticus. Cf. le catalogue de l'exposition : Gesichter. Griechische und römische Bildnisse aus Schweizer Besitz. Catalogue Berne (1982) 158s. no 66 (datation proposée : 150 à 153 ap. J.-C.).

³⁸ Comme, par exemple, des objets (trident, foudre, thyrse, etc.) ou des éléments caractéristiques du costume comme des couronnes de blé ou de lierre.

³⁹ Cf. J.-P. Darmon et P. Canivet (note 32), figure 2.

⁴⁰ Cf., par exemple, Pétrone, Satyricon XXIX, 3–6, où Trimalcion a fait représenter dans la peinture du portique de sa maison les différentes étapes de son ascension sociale. – A propos de l'interprétation de ces bustes, il faut citer ici l'hypothèse de Michel Fuchs qui voit dans ces portraits des effigies des ancêtres, ce qui pourrait également être le cas.

⁴¹ La seule différence entre les triangles nord et sud réside dans le fait qu'au sud, la pointe du filet crénelé présente un denticule de deux tesselles qui a été omis au nord.

⁴² En fait, il s'agit de pétales en amande dont la pointe a été resserrée.

⁴³ En bronze, voire en or.

⁴⁴ Parmi les exemples récemment publiés, on citera l'une des mosaïques de la maison de Bacchus d'Alcalá de Henares (mosaïque de l'ivresse de Bacchus). Cf. J.M. Blazquez et al., Mosaicos romanos del Museo arqueológico nacional. Corpus de mosaicos de España, fasciculo IX (1989), planche 11.

⁴⁵ Au fond de l'abside seul un filet triple noir est attesté à l'est du vase lotiforme.

⁴⁶ L'oxydation de ces métaux, déposée sur la mosaïque, protège actuellement les tesselles attaquées. Si cette fine couche venait à être supprimée, seuls apparaîtraient alors les restes de la pierre, c'est-à-dire de la chaux.

⁴⁷ Ce sous-sol naturel est composé d'alluvions apportées par le ruisseau au cours des siè-

cles précédant l'occupation romaine, ainsi, que de colluvions ayant ruisselé depuis le haut de la colline durant la même époque.

⁴⁸ C'est sur un remblai d'environ 22 cm, composé essentiellement de terre, de petits éclats de pierre et de mortier, que les différentes couches de fondation du pavement ont été posées. Le *statumen* est composé de galets roulés de 2 cm à 9 cm, son épaisseur étant de 7 cm. Le *rudus*, épais de 7 cm également, montre un mortier de chaux avec éclats de brique et petits galets. Le *nucleus*, enfin, ne mesure que 1 cm et est réalisé à l'aide de chaux et de brique pilée principalement.

⁴⁹ Une mosaïque d'Avenches présente les restes d'une scène avec des acteurs (V. von Gonzenbach, Die römischen Mosaiken der Schweiz. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 13, 1961, no 5.20 I). On ne peut donc pas utiliser cette mosaïque d'Avenches comme parallèle exact. Il existe des mosaïques avec masques de théâtre à Vienne notamment (cf. Lancha, note 34, nos 1, 23 et 27).

⁵⁰ Il s'agissait de la plus grande mosaïque découverte en Suisse (18 m sur 12 m) dont l'emblema représentait la même scène qu'à Vallon avec, vu la taille du pavement, deux satyres derrière Bacchus (cf. von Gonzenbach, note 49, no 5.3 I).

⁵¹ Il faut noter ici que la légende de Thésée et les événements en découlant ont été souvent représentés dans notre région et sur un espace assez restreint. Ainsi à Orbe par exemple, se trouvent une mosaïque de Thésée combattant le Minotaure (cf. von Gonzenbach, note 49, no 95 IV) et une mosaïque dont deux médaillons représentent l'un Thésée fuyant Naxos en montant dans son bateau, et l'autre Ariane endormie sous un arbre et sur les rochers (mosaïque dite »du Triton«; cf. von Gonzenbach, note 95 III).

Ein neues Mosaik und ein Lararium in der römischen Villa von Vallon FR

Während der Grabungskampagne 1989 in Vallon, das wenige Kilometer westlich von Avenches (Aventicum) liegt, wurde der Ostflügel dieser grossen Anlage ausgegraben. Der Gebäudetrakt besteht aus mehreren, z.T. beheizten Räumen, die mit einer Porticus verbunden sind.

In einem Saal mit eingezogener Apsis kam ein vollständig erhaltenes, farbiges Mosaik (26 m²) zutage, dessen Mittelbild Bacchus und Ariadne auf Naxos zeigt. Ausser weiteren Motiven aus der bacchischen Welt sind drei Medaillons bemerkenswert, die offenbar Porträts darstellen. Verschiedene Elemente erlauben die Datierung dieses Mosaiks ins dritte Viertel des 2. Jahrhunderts. Dieser Raum, an dessen Wänden sich Holzeinbauten befanden, ist einem heftigen Brand zum Opfer gefallen (t.p.q. bildet eine Münze des Commodus 181/182). Auf dem Mosaikboden lag ein reiches Fundmaterial, so unter anderem ein Ensemble von 13 (z.T. angeschmolzenen) Bronzestatuetten, die zu einem Lararium gehören müssen. Bemerkenswert ist die Anwesenheit von Isis und Harpokrates.

Un nuovo mosaico e un larario nella villa romana di Vallon FR

Durante la campagna di scavo 1989 a Vallon, località situata a pochi chilometri di distanza da Avenches (Aventicum), è stata riportata alla luce l'ala orientale di questo grande complesso. Questa parte dell'edificio si compone di diversi locali, in parte riscaldati, che sono collegati fra loro da un portico. In una sala con abside inserita posteriormente è stato rinvenuto un mosaico policromo completamente conservato (26 m²), al cui centro si trova la rappresentazione di Bacco e Arianna sull'isola di Naxos. Oltre a vari motivi appartenenti all'ambiente bacchico, si può sottolineare la presenza di tre medaglioni con la probabile raffigurazione di ritratti.

Vari elementi permettono di datare il mosaico al terzo quarto del II secolo d.C. Questa sala era dotata di panche addossate alle pareti; essa fu oggetto di un furioso incendio che è situabile cronologicamente (in base ad una moneta di Commodo) dopo 181/182.

Sul mosaico si trovavano numerosi reperti, fra cui un gruppo di 13 statuette bronze, in parte fuse, che dovevano appartenere ad un larario. Particolarmente interessante è la presenza fra esse di Isis e Arpocrate.

S.B.-S.